

Charte de la plateforme PARi

Ce document, qui régit les conditions d'utilisation de la plateforme ARN interférence (PARi) de l'IRCM, doit être lu et compris par tout utilisateur avant de recourir à ses services. Le non-respect de cette charte peut conduire à l'exclusion des utilisateurs potentiels de la plateforme.

Définition

Une plateforme est le regroupement sur un même site ou plusieurs sites des équipements et des moyens humains destinés à offrir à une communauté d'utilisateurs des ressources technologiques de haut niveau. Les plateformes sont ouvertes à une communauté d'utilisateurs, publics et/ou privés, moyennant une contribution financière. Ce sont des lieux privilégiés pour l'innovation et la valorisation, permettant de réaliser des prestations et des collaborations de recherche, mais également des actions de formations sur les matériels spécifiques. Elles s'appuient sur des forces reconnues en matière de recherche scientifique, et permettent d'assurer des prestations complexes de grande qualité.

Mode de gestion

Le responsable plateforme PARi est chargé de son fonctionnement et de son animation. La plateforme bénéficie d'effectifs dédiés, qui ont la capacité de répondre à la demande de service et d'encadrement.

La plateforme PARi est dotée d'un comité de pilotage (composé du directeur de l'IRCM, des responsables de plateformes et de plusieurs responsables de laboratoires) qui se réunit sur une base trimestrielle pour orienter son fonctionnement, s'assurer de la qualité des prestations offertes, proposer les évolutions méthodologiques et définir la stratégie d'acquisition d'équipements. En cas d'engorgement de la plateforme, le comité a aussi vocation à arbitrer les projets prioritaires.

Le responsable de la plateforme et son comité de pilotage s'assurent que les prestations sont menées dans le respect des règles d'éthique et de déontologie, ainsi que de la législation et des réglementations relatives à la protection du patrimoine scientifique et technologique, à la sécurité des biens, des personnes et de l'environnement

La plateforme PARi met en œuvre un management de la qualité et s'engage à participer à une réflexion sur une amélioration continue de sa démarche qualité.

Ouverture

La plateforme PARi s'engage à une ouverture large au niveau régional et national, non seulement aux équipes du site, mais aussi aux expérimentateurs extérieurs, quel que soit leur rattachement (organismes publics, entreprises...). La plateforme étudie toutes les demandes d'utilisateurs potentiels, tout en priorisant ces demandes afin d'en assurer le suivi et la qualité de réalisation.

Tarification

La plateforme PARi dispose d'une tarification claire, préétablie selon le type de prestation et l'origine institutionnelle de l'utilisateur, et librement accessible au public scientifique. Les tarifs de ces prestations sont réévalués sur une base annuelle.

Facturation

Tous les services réalisés par la plateforme PARi font l'objet d'un devis fourni à l'utilisateur par le responsable de la plateforme. Aucun service ne peut être réalisé sans acceptation préalable du devis, qui doit être accompagné d'un bon de commande correspondant, permettant ensuite la facturation.

Echantillons biologiques et produits dangereux

Les échantillons biologiques et les produits dangereux restent la propriété de l'utilisateur. Pendant l'exécution du projet, les échantillons seront conservés par la plateforme et pourront être restitués à l'utilisateur sur demande et à ses frais.

L'utilisateur s'engage à fournir au responsable de la plateforme toutes les informations sur leurs échantillons concernant les risques potentiels (pathogènes, cellules transgéniques, produits chimiques, radioactivité, ...) pour les manipulateurs et/ou le matériel. Le responsable se réserve le droit de ne pas autoriser une prestation si elle juge que les échantillons présentent des risques trop importants.

Formation

Les ressources humaines et matérielles disponibles sur la plateforme PARI peuvent être mises à profit pour la formation d'étudiants (stagiaires, doctorants...), d'ingénieurs et techniciens et pour des programmes d'animation et de formation scientifiques et techniques (séminaires, ateliers, sessions d'études...).

Information et communication

La plateforme PARI dispose d'une page web décrivant clairement les modalités de prise de contact pour des prestations, et s'engage à rendre publique leur charte de fonctionnement.

Stockage et conservation des données

La plateforme s'engage à conserver les données obtenues pendant un minimum de 5 ans après la clôture du projet.

Remerciements et « co-autorship »

Dans tous les cas où le service rendu par la plateforme PARI participe, même indirectement, à permettre une publication scientifique, la plateforme doit être mentionnée dans ladite publication, a minima dans le paragraphe des remerciements, sous la forme suivante : « we acknowledge the PARI facility of Université Paris Cité & Université Paris-Saclay, Inserm, iRCM/IBFJ CEA, Stabilité Génétique Cellules Souches et Radiations, F-92260 Fontenay-aux-Roses, France for [detail of the study] ». Ce point trop souvent négligé par les utilisateurs est pourtant crucial pour notre visibilité.

Dans toutes les circonstances ou, indépendamment du coût facturé, le service rendu par la plateforme PARI a imposé des mises au point technologiques spécifiques et significatives, le ou les membre(s) de la plateforme concerné do(ven)t être associé(s) scientifiquement à la publication, participer à sa rédaction et apparaître dans la liste des auteurs, avec l'affiliation suivante : Université Paris Cité & Université Paris-Saclay, Inserm, iRCM/IBFJ CEA, Stabilité Génétique Cellules Souches et Radiations, F-92260 Fontenay-aux-Roses, France. Dans ce cas, il n'est alors pas nécessaire de remercier la plateforme. Il est souhaitable que les utilisateurs échangent sur ce point avec le responsable de la plateforme avant la réalisation de la prestation. En cas de désaccord, les deux parties pourront recourir à l'arbitrage du directeur de l'IRCM.

Enquête de satisfaction

Dans un objectif d'amélioration continue, une enquête de satisfaction sera envoyée aux utilisateur à l'issue de leur projet.